



T +33(0)390215240

www.coe.int/congress

congress.com@coe.int

Réf. 253(2011)

Le Congrès du Conseil de l'Europe annonce un Sommet des Maires sur la situation des Roms

Strasbourg, 23.03.2011 - Des initiatives concrètes pour améliorer la situation des Roms en Europe ont été débattues le 22 mars 2011, lors de la [20^{ème} Session du Congrès](#) des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. Un Sommet des Maires prévu à l'automne 2011 constitue la priorité de l'agenda politique du Congrès sur cette question. Il sera organisé avec la participation de villes et de réseaux municipaux oeuvrant pour l'intégration des Roms, d'élus territoriaux des 47 pays membres du Conseil de l'Europe, et notamment d'élus Roms. En outre, le prix Dosta ! Congrès pour les municipalités mettant en œuvre des politiques innovantes en faveur des Roms sera décerné lors de la session d'octobre 2011.

Le rapporteur du Congrès sur les Roms, John Warmisham, a commenté les mesures destinées à intégrer les populations Roms. Il a appelé les membres du Congrès, et les élus territoriaux européens à s'engager activement en faveur de l'intégration des Roms dans des secteurs tels que le logement, la santé et l'emploi. « Nous devons donner aux Roms les moyens de participer pleinement à la société. C'est au plan local et régional que les mesures peuvent être appliquées de la façon la plus efficace et c'est aussi à ce niveau que les citoyens peuvent le plus facilement accéder aux décideurs politiques et à leurs droits ».

« Le Conseil de l'Europe se tourne vers le Congrès pour lancer une nouvelle dynamique en faveur de l'intégration des roms au niveau local et régional » a déclaré Jeroen Schokkenbroek, Représentant spécial du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pour les questions relatives aux Roms. « Le Congrès est idéalement placé pour jouer un rôle de premier plan dans ce contexte » a-t-il souligné en présentant les actions récentes menées par le Conseil de l'Europe auprès des gouvernements, en particulier la Déclaration de Strasbourg, adoptée à l'issue de la réunion à haut niveau sur les Roms le 20 octobre 2010.

S'adressant aux membres du Congrès, Rudolf Sarközy, Président du Conseil consultatif de la minorité nationale des Roms, en Autriche, s'est félicité de cette coopération au niveau européen. Il a rappelé le parcours difficile des communautés Roms dans les différents pays européens « Jamais les roms n'ont autant attiré l'attention qu'aujourd'hui. Il est plus que temps que les roms aient leur place dans la société » a-t-il plaidé.

Le rôle crucial des collectivités territoriales a été illustré, lors du débat, par le témoignage de Pilar Varela Diaz, Maire d'Aviles en Espagne. Un vaste programme a été mis en œuvre dans sa ville pour permettre aux communautés Roms d'accéder à des logements décents, mais aussi à la santé et à l'éducation. Elle a souligné l'engagement à long terme, financier et politique qui a permis notamment le relogement de 121 familles dans des habitations dignes, la suppression des bidons-villes, et la normalisation de l'accès aux services publics. « 20 ans et 11 millions d'euros ont été investis. Mais le succès du projet est surtout le résultat du consensus social conjugué à la participation des populations concernées » a-t-elle déclaré.

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Keith Whitmore (Royaume-Uni, GILD), Président de la Chambre des régions: Herwig van Staa (Autriche, PPE/DC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen – Démocrates chrétiens (PPE/DC), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD)

